



Madame, Monsieur le Président

Objet : affiliation 2027 (cotisation club et licences)

L'affiliation du club ne sera prise en compte qu'accompagnée des demandes de licences d'au moins deux membres, dont l'un des deux deviendra le correspondant FFMN. Son nom sera porté sur l'annuaire des clubs.

- 1) Ci-joint les bordereaux d'affiliation du club, ainsi que les documents permettant d'accueillir les nouveaux licenciés.
- 2) Vérifiez les coordonnées du « correspondant », ainsi que les classes pratiquées par le club.
- 3) Vérifiez lors des demandes de renouvellement ou de l'établissement des nouvelles licences les classes pratiquées par le ou la licencié(e). Ce point conditionne l'organisation des votes aux commissions techniques.
- 4) Les coordonnées de votre club seront sur le site de la FFMN.
- 5) Vous aurez à vous acquitter de l'éventuelle cotisation « club » perçue par l'organisme déconcentré auquel votre club est rattaché. Ce n'est pas la fédération qui perçoit cette cotisation. Pour connaître le montant exact prendre contact avec le responsable.
- 6) A la réception par le trésorier fédéral du bordereau, dûment complété et accompagné du chèque (un seul chèque pour l'affiliation club et les licences), votre club sera enregistré pour l'assurance.

Question : qu'est-ce le modélisme naval ?

C'est une passion consistant à construire, par plaisir un modèle de navire existant ou imaginé, navigant ou non, actionné par le vent ou par un moteur, thermique ou électrique. La réalisation peut être minimaliste, ou élaborée ou voire perfectionnée. Si vous le destinez à la navigation, une radiocommande sera nécessaire.

Activité individuelle ou collective ?

Ce peut être les deux. Si le modéliste est chevronné, il pourra seul mener à bien sa réalisation, ou bien s'associer dans le cas des réalisations importantes avec un ou plusieurs compagnons. Il est rare que seul ou en groupe la totalité des difficultés soient résolues sans faire appel aux connaissances d'autrui. Plus encore pour un novice, cette aide extérieure est indispensable à moins de risquer le découragement et l'abandon du projet. L'adhésion à un club ou à une association répond à cette nécessité de partage et de transmission des connaissances.

Les modélistes chevronnés spécialisés en construction, en électronique, en documentation, ou en moteurs électriques, thermiques ou en machines à vapeur se font un plaisir de conseiller et de guider le modéliste débutant lui évitant ainsi des déboires inutiles. Un club, une association, sont un lieu où chacun apporte et reçoit.

L'organisation et la visite d'expositions, de régates, de rencontres locales, départementales, nationales ou internationales accroissent l'intérêt que le modéliste débutant mettra à construire un type de maquette plus qu'un autre et à s'intégrer au sein d'une équipe.

La Fédération de France de Modélisme Naval

En 1963, c'est à l'occasion des régates internationales organisées par le Modèle Yacht Club Picard que fut lancée l'idée parmi les clubs français présents de fédérer les clubs de modélisme naval existants. Jusqu'à cette date aucune structure comparable n'existait en France.

Une dizaine de clubs étaient dispersés à travers le territoire, sans moyen de liaison entre eux. Le seul organisme structuré était l'Association des Amateurs de Télécommande de Charles Pépin.

Soutenus à la fois par les Modèle Yacht Club de Belgique et la Fédération allemande Nauticus présentes aux régates de la Pentecôte 1963, les clubs français répondent à l'invitation du Modèle Yacht Club Picard et de son président Robert GLAUDEL.

C'est ainsi que douze clubs français se réunissent à Paris le 23 Juillet 1963 pour créer la Fédération Française de Modélisme Naval (Miniflotte) devenue depuis la Fédération de France de Modélisme Naval (FFMN.)

La fédération réunit aujourd'hui 61 clubs ou associations et près de 800 licenciés, hommes ou femmes, jeunes et adultes. Elle est organisée en 6 Organismes déconcentrés (anciennement Inter régions). Un comité national élu par les clubs la dirige.

Tous les ans, la Fédération, avec l'aide des clubs, organise des démonstrations, des expositions, participe à des salons. Ses clubs organisent également des compétitions régionales, nationales voire internationales. Au cours de ces rencontres, la Fédération sélectionne les modélistes qui représenteront la France aux Championnats Internationaux.

Une Fédération, pour quoi faire ?

Pour ceux qui ne voient dans le modélisme naval qu'un plaisir ludique, adhérer à un club affilié à la fédération, permet de multiplier les contacts, de se constituer un réseau de connaissances, de partage, d'acquisition. Cette mise en commun nécessite une structure administrative minimale (tout le travail administratif de la FFMN est effectué bénévolement).

Pour ceux qui veulent participer à des compétitions, en plus des apports déjà cités, la réponse est aisée : qui dit compétition suppose des règles de courses, des arbitres pour les faire appliquer, une autorisation des pouvoirs publics d'organiser ces épreuves, une assurance adaptée et une structure administrative capable de gérer tout cela. Si la FFMN n'existait pas, il faudrait l'inventer.

S'il est vrai que le modélisme naval existait avant l'apparition de la fédération, cette dernière est née de la volonté des clubs de se fédérer, de s'associer, de mettre en commun leurs moyens, leurs connaissances. En se regroupant pour créer la fédération, en y adhérant les clubs donnent du poids à cette passion modéliste. Nous sommes connus et reconnus d'utilité publique. Nous sommes agréés par Jeunesse et sports, membre du Comité National Olympique et Sportif Français, bien que n'étant pas discipline olympique.

QUE VOUS APPORTE UNE FÉDÉRATION !

- Être assuré quant à sa responsabilité civile, y compris pendant les déplacements, pour toutes les manifestations inscrites au calendrier officiel Fédéral.

- Bénéficier de notre reconnaissance par Jeunesse et Sports au travers de la Fédération Française Motonautique.

- Pouvoir participer aux très nombreuses manifestations amicales ou aux compétitions, organisées par les clubs, dont les dates sont regroupées dans un calendrier consultable sur le site de la FFMN. (www.ffmn.fr)

- Les clubs affiliés à la FFMN participent également à de grandes manifestations comme les salons régionaux et nationaux.
- Être informé de l'activité des clubs de France sur le site Internet fédéral (www.ffmn.fr) et la parution de Flash info ou Message.
- Participer à l'Assemblée Générale de la Fédération, donner son avis, critiquer objectivement celui des autres et l'appuyer quand vous l'adoptez. C'est aussi écouter les autres et recevoir avis et conseils.
- Bénéficier de conseils d'organisation de la part des dirigeants de la Fédération, de l'aide des clubs locaux affiliés et de leur expérience, certains d'entre eux sont fédérés depuis plus de trente ans.
- Connaître auprès de la fédération et des autres clubs les bonnes adresses pour acheter au meilleur prix toutes les fournitures nécessaires à notre loisir (bois, métaux, peinture, moteurs ou radio) où trouver la dernière nouveauté électronique à monter soi-même, ou la recette abordable... etc.
- Participer aux compétitions dans les quatre grandes catégories qui sont pratiquées à la FFMN : les maquettes navigantes et statiques, le motonautisme radiocommandé, le racer électrique et la voile. Les championnats sont des rassemblements où se retrouvent les modélistes de toute la France, dans une ambiance amicale.
- Être sélectionnable pour participer aux Championnats du Monde dans les catégories citées ci-dessus et y représenter la fédération et la France.

S'AFFILIER, SE FÉDÉRER.

C'EST DÉFENDRE ET PARTAGER ENSEMBLE UNE PASSION

COÛT DES LICENCES 2027*

Sénior	30,00 €
Junior (18 ans maxi)	25,00 €

AFFILIATION CLUB 2027 : 10,00 €

* : Toutes les licences autorisent la pratique de la compétition



FICHE D'IDENTIFICATION DU CLUB 2027

COORDONNÉES DU CLUB

N° du club

Nom

Région

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT DE CLUB

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

COORDONNÉES DU CORRESPONDANT FFMN

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DEVANT APPARAÎTRE DANS L'ANNUAIRE

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

CLASSES PRATIQUÉES

☐ Maquette statique

☐ Maquette navigante

☐ Vapeur

☐ Sous-marin

☐ Spectacle

☐ Voile

☐ Motonautisme

☐ Racer électrique

☐ Racer au pylône

☐ Autres classes :

COTISATION D'AFFILIATION A LA FFMN

Montant : 10 €

Chèque N°

Banque

Date d'édition

RESERVÉ A LA FFMN

DATE RÉCEPTION :

DATE RETOUR :

L'affiliation du club doit être accompagnée des demandes de licence du correspondant FFMN et de la personne devant apparaître dans l'annuaire.



FÉDÉRATION DE FRANCE

DE MODÉLISME NAVAL

DEMANDE D’AFFILIATION ANNEE 2027

Uniquement pour les clubs qui n’étaient pas affiliés en 2026)

CLUB :

SIÈGE SOCIAL :

NOM, PRÉNON ET ADRESSE DU PRÉSIDENT :

.....

PROFESSION :

ADRESSE OÙ LE COURRIER DOIT PARVENIR :

.....

E-MAIL DU CLUB :

Je soussigné :

Président du club :

Agissant au nom de ses membres, après avoir pris connaissance des statuts et règlements, sollicite l’affiliation à la Fédération de France de Modélisme Naval.

Accompagné d’un chèque de 10 € à l’ordre de la F.F.M.N.

Fait à :

Le :

Signature & cachet du club